

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
5 – 2022 / N° 6**

**SEANCE du 6 Juillet 2022**

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 12  
VOTES : Contre : 0 Pour : 12 Abstention : 0  
Date de la convocation : 30.06.2022

L'an deux mil vingt-deux et le six juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

**Présents :** ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, LASSAGNE Cécile, ULIN Nicolas, LAMBERT Daniel, REBOUL Gregory

**Absents excusés :** VIAL Anne- Claire donne procuration à BONNET Annick  
DESPEYSSE Jocelyne donne procuration à ANDEOL Hervé  
GUILLEMINOT Jean- Pierre  
MINDER Pascale  
MANENT Corinne

**Objet : Acquisition d'un combisystème**

Le bureau propose l'acquisition d'un combisystème (perche élagueuse et taille haie) à la société FAURE ET FILS pour 809 € HT soit 970.80 € TTC.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** l'acquisition d'un combisystème à la société FAURE ET FILS pour 970.80 € TTC.
- **DIT** que la dépense est prévue au BP 2022 article 2188

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
A St Gervais sur Roubion, le 11/07/2022

Le Maire  
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 11/07/2022  
Et de la réception en Préfecture le 11/07/22

Le Maire